

■ **PRO-FÊTES Sàrl**, à Marly, organiser des manifestations et exploiter des établissements publics, etc. (FOSC du 11.08.1999, p. 5487). Vuichard Valérie n'est plus associée par suite de la cession de sa part de CHF 10'000.--, respectivement CHF 5'000.-- à Hasler Pascal, associé inscrit dont la part de CHF 10'000.-- passe à CHF 15'000.-- et CHF 5'000.-- à Ulrich Dominique, associé inscrit, maintenant domicilié à Tentlingen, dont la part de CHF 10'000.-- passe à CHF 15'000.--. Statuts modifiés le 01.07.2002. Associés: Hasler Pascal, pour une part de CHF 15'000.-- et Ulrich Dominique, pour une part de CHF 15'000.--. Gérants: Vuichard René, a démissionné, sa signature est radiée. Les associés Hasler Pascal, et Ulrich Dominique, gérants inscrits, ont maintenant la signature individuelle.

Journal no 1432 du 04.07.2002
(00552454 / CH-217.1.000.305-1)